

COMMUNIQUE RELATIF AU RECENSEMENT NATIONAL DES BIENS IMMOBILIERS

Dans le cadre de sa mission de mobilisation des ressources publiques, notamment des impôts destinés aux collectivités territoriales, la Direction générale des Impôts et des Domaines a lancé le programme budgétaire dénommé « YAATAL » dont l'objectif est d'élargir et de maîtriser les assiettes fiscale et foncière d'une part et de promouvoir l'équité et la justice fiscale d'autre part.

A cet effet, une vaste campagne de recensement national des biens immobiliers va être menée dans les **46 départements du Sénégal** et dans d'autres localités à fort potentiel fiscal. Ce programme de recensement est aussi une contribution à la promotion de l'emploi des jeunes à travers le recrutement de plusieurs centaines d'agents recenseurs.

Il portera sur l'ensemble des terrains nus ou construits situés dans les différentes localités, quelle que soit la nature des constructions (maisons, magasins, immeubles etc...) et la forme d'occupation (usage d'habitation ou usage professionnel).

La première phase réservée à la région de Dakar démarre à compter du mois de novembre 2021 et concerne les communes des Centres des Services fiscaux de **Dakar-Plateau, Dakar-Liberté, Grand-Dakar, Ngor-Almadies et Parcelles Assainies.**

La Direction générale des Impôts et des Domaines invite les populations à réserver un bon accueil aux agents recenseurs et à faciliter ainsi la collecte des informations nécessaires à l'identification des biens, des occupations et des propriétaires, en vue d'une exploitation optimale des données recueillies.

Pour plus d'informations veuillez appeler au **818 00 11 11** ou **33 889 20 02.**